

Jeu d'échecs et handicaps

L'entrée de la personne handicapée dans une institution implique la vie en collectivité et les animations qui y seront proposées permettront à l'institution d'être en mouvement, dynamique...

L'atelier proposé est un moyen pour l'animateur volontaire, de découvrir la personne handicapée.

Au niveau individuel, le but de l'animation est de stimuler, chez la personne handicapée : le fonctionnement sensoriel et moteur, l'autonomie, en restant à l'écoute des besoins, les désirs de la personne handicapée, les fonctions cognitives, la qualité et la quantité des interactions entre les personnes, l'image ou la perception que la personne a d'elle-même.

Ceci peut se faire en privilégiant plutôt la valorisation des traits de caractères positifs et les capacités physiques préservées que les manques psychologiques et physiques.

Au niveau du groupe, le but de l'animation est de donner une âme, un sens et un intérêt à la vie en collectivité. Cela peut se faire en créant un climat, un dynamisme au sein de l'établissement visant à améliorer la qualité de vie de la personne et faciliter l'adaptation à la vie communautaire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce projet est axé autour de personnes handicapées. Il vise par le biais du jeu des échecs les objectifs suivants :

- favoriser le développement harmonieux de la personne, son développement psychomoteur,

physiologique, affectif et intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.

- permettre à la personne de devenir plus autonome, en lui donnant la possibilité de participer à une animation hors organisation interne de la structure.
- contribuer dans un cadre collectif, à l'apprentissage de la responsabilité et à la compréhension et au respect des autres.
- valoriser des qualités afin qu'ils prennent confiance en eux.
- Intégrer les règles et les respecter.
- la socialisation et la coopération.
- l'investigation et la concentration.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

La personne sera :

- en mesure de suivre la règle.
- capable de coopération et de communication, de se concentrer et de s'investir tout au long du jeu.
- en mesure de respecter le groupe et les individus en difficulté d'apprentissage dans une dynamique de progression.

Le groupe sera capable :

- de dialoguer et de s'écouter.
- de s'entraider.
- de se concentrer et de s'investir.
- de respecter les règles.



Jeu d'échecs et établissements pénitentiaires

L'atelier proposé est un moyen pour l'animateur volontaire, de découvrir le détenu.

L'animation ne crée pas le lien social, elle le favorise entre les participants et avec l'animateur.

Au niveau individuel, le but de l'animation est de stimuler, chez le détenu :

- le fonctionnement sensoriel,
- l'autonomie, en restant à l'écoute des besoins,
- les fonctions cognitives,
- la qualité et la quantité des interactions entre les personnes,
- l'image ou la perception que la personne a d'elle-même.

Au niveau du groupe, le but de l'animation est de donner une âme, un sens et un intérêt à la vie en collectivité. Cela peut se faire en créant un climat, un dynamisme au sein de l'établissement visant à améliorer la qualité de vie et faciliter l'adaptation à la vie communautaire.

Quelques mots sur nos expériences

Les interventions en milieu pénitentiaire dans la région ont débutées en 1993 à la maison d'arrêt de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE puis à la prison de Saint Paul et Saint Joseph à LYON et également à SAINT QUENTIN FALLAVIER.

Dans ces deux derniers établissements cette expérience malgré son succès est pour l'instant interrompue faute de partenariat. Une expérience intéressante a également été menée auprès des mineurs qui se trouvaient à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE. Les séances sont approximativement de deux heures.

C'est le SPIP de chaque établissement qui assure la logistique et la liaison avec les intervenants.

